

<b>Commune de VILLARD-SUR-DORON</b> <b>Conseil Municipal du jeudi 29 avril 2010 à 20 heures</b>
--

**Présents :** Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Bruno MEILLEUR, Patricia PALLUEL-BLANC, Jean-Paul HENRIOUX, Dominique REGE METRAL, Patrick BONNEFOY, Jean-François DUGIT-GROS, Carine MEILLEUR, Karine MEILLEUR, André PALLA, Denis ROUX.

**Absents :** Xavier HERPIN, André PALLA (pouvoir à Christelle PERSONNAZ),

**Secrétaire de Séance :** Karine MEILLEUR

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité les points suivants :**

**Point n° 1** – Une consultation pour la maîtrise d'œuvre pour la viabilité du lotissement des Perrières a été lancée le 26 avril 2010 (délibération du 03-09-2009). La fin des travaux est prévue pour octobre 2010. Procédure d'attribution des lots : appel à candidature, dépôt des dossiers avant le 4 juin, choix des candidats avant la fin juin 2010.

**Point n° 2** - création d'un budget annexe « Lotissement des **Perrières** ».

**Point n° 3** – Consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du carrefour V 3/RD 123 à Bisance 1500. Ces travaux sont estimés à 200 000 €, une participation de MGM devrait intervenir afin de régler le problème de niveau du programme AMERIA 1.

**Point n° 4** – Consultation de maîtrise d'œuvre pour la réfection des réseaux secs et humides du chef lieu en coordination avec la CCB qui a programmé la réalisation de l'assainissement sur 5 ans. Des demandes de subventions seront adressées à France Télécom, le SDES pour l'enfouissement du réseau ERDF, l'agence de l'eau pour l'eau potable et le Conseil Général de la Savoie.

**Point n° 5** – la convention de mise à disposition par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie d'une archiviste pour une période d'un mois.

**Point n° 6** – l'acquisition de plein droit d'une parcelle de forêt au lieudit Nant Raymond selon la procédure d'acquisition de bien sans maître suite à la succession en déshérence depuis plus de 30 ans.

**Point n° 7** – le rapport d'activité exercice 2009 du service communal de l'eau et note que les rendements des stations des rosières (98.75 %) et du Cudray (92,83 %) sont bons alors que ceux des stations du Plane et des Devins sont moyens et celui de la station des Drabons est mauvais (17,90 %) en raison des fuites importantes constatées et réparées en 2009.

**Point n° 8** – la convention ATSAT (assistance technique des services de l'État dans le cadre de la solidarité des territoires) dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat dont le coût annuel est estimé à 435 €.

**Point n° 9** – L'augmentation du taux de la taxe locale d'équipement pour les catégorie 8 (locaux d'habitations secondaires) de 1 à 3 % afin de compenser les dépenses liés à la réalisation des réseaux d'eau et d'électricité à la charge de la commune et charge les commissions finances et urbanisme d'une mission de réflexion sur les autres catégories.

**Point n° 10** – La proposition du propriétaire des parcelles de l'entrée du village pour une acquisition amiable à 40 000 €, permettant de ne pas poursuivre la DUP engagée suite au refus de son défunt père et charge la SAS de poursuivre sa mission jusqu'au transfert de propriété à la commune.

**Questions diverses**

- Présentation de l'étude réalisée par le CAL-PACT de Savoie sur les façades des maisons rues haute et basse du Chef lieu afin de définir un coût estimatif de travaux à entreprendre pour la réfection des enduits à la chaux ou des peintures et permettre à la commune de réfléchir sur la mise en œuvre d'une politique d'aide aux propriétaires privés pour la réalisation de ces travaux.
- Présentation du 1<sup>er</sup> rendu de l'étude ASADAC sur Bisance 1500 et réflexion sur la destination des m<sup>2</sup> situés au rez-de-chaussée du programme Améria 1 revenant à la commune.
- Compte rendu du conseil d'administration de la Régie des Saisies présentation des horaires d'ouverture des télésièges pendant la période estivale pour la pratique du VTT **et du Moutain Twister**
- Information sur la composition du bureau du Club des Jeunes : Président Nicolas Brouillard, Vice président Arnaud Hemery, Secrétaire Inacia PERRIER et Trésorier Julien CHAMIOT-CLERC.
- Mutation de Sébastien Zortéa au Conseil Général de l'Isère à compter du 17 mai 2010.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 27 mai 2010 à 20 h 00**

